

15 juin 2018 -17:21

Appartient à Conseil des ministres du 15 juin 2018

Approbation des plans d'entreprise d'Infrabel et de la SNCB

Le Conseil des ministres du 2 février 2018 avait marqué un accord de principe sur les plans pluriannuels d'investissements et le plan stratégique pluriannuels d'investissements de la SNCB et d'Infrabel afin de lancer la consultation obligatoire.

Le Conseil des ministres du 2 février 2018 avait marqué un accord de principe sur les plans pluriannuels d'investissements et le plan stratégique pluriannuels d'investissements de la SNCB et d'Infrabel afin de lancer la consultation obligatoire. Ce vendredi 15 juin 2018, sur proposition du ministre chargé de la Société nationale des chemins de fer belges François Bellot et après avoir réalisé les consultations obligatoires, le Conseil des ministres a approuvé formellement les plans pluriannuels d'investissements 2018-2020 et les plans stratégiques pluriannuels d'investissements (PSPI) 2018-2031.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

François Bellot, ministre de la Mobilité, chargé de skeyes et de la Société nationale des chemins de fer belges
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+32 2 238 28 00
<https://bellot.belgium.be>

Melisa Blot
Porte-parole
+32 471 44 92 49
melisa.blot@bellot.fed.be

Jasper Pillen
Porte-parole
+32 472 78 89 17
jasper.pillen@bellot.fed.be